



Du 2 au 26 mai 2023

Défi « J'y vais ! »

Vous aussi, relevez le Défi

Challenge en faveur des mobilités durables sur la région Grand Est

Informations sur defi-jyvais.fr



Quel est l'objectif ?

Le Défi « J'y vais ! » a pour **objectif d'initier de nouveaux comportements vis-à-vis des déplacements, en favorisant les mobilités durables**. L'enjeu est de diminuer notre empreinte carbone lors de nos déplacements et ainsi améliorer la qualité de l'air.

Quand ?



La prochaine édition du Défi « J'y vais ! » aura lieu du **2 au 26 mai 2023**.

Quel est le principe ?



Comptabiliser les participants, les jours participés et les kilomètres domicile-travail/école parcourus en modes alternatifs à la voiture en solo, pendant le Défi.
La participation est gratuite.

Pour qui ?



Il s'adresse aux structures de **3 salariés et plus** et aux **établissements scolaires**.



Où se déroule le Défi ?

Le Défi « J'y vais ! » se déroule au sein des territoires partenaires de l'événement dans la **région Grand-Est**.
(Plus d'informations sur le site Internet : <https://defi-jyvais.fr>.)

Comment participer ?

Pour participer au Défi, chaque structure doit s'inscrire sur le site Internet <https://defi-jyvais.fr> via un **référént Défi identifié**. Un « **code établissement** » lui sera fourni lors de l'inscription.

- Pour les structures employeuses, le référént communiquera ce code à l'ensemble des salariés, afin qu'ils puissent créer un compte et enregistrer leurs données.
- Pour les établissements scolaires, le référént donnera ce code aux responsables dédiés pour chaque classe de l'établissement, qui seront chargés de recenser les données chaque jour (institutrice, éco-délégué, etc.).

Une action solidaire

L'ensemble des kilomètres parcourus par les participants du Défi « J'y vais ! », sera converti en **dotation financière** au profit d'une entité œuvrant dans les domaines des mobilités actives, solidaires, partagées ou inclusives.